

Réf: Dossier 481092

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE RADIATEUR » en abrégé «
SIRAD »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON MAROC, NON LOIN DU
COLLEGE SAMBA KONE, LOT 1, ILOT 10, 01 BP 130
ABIDJAN 01, Lot 10, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/01/2026 , et enregistrés le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
RADIATEUR » en abrégé « SIRAD »

Objet: La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Fabrication et réparation de radiateur de tous genres,
Véhicule légers, poids lourd, bateau, condenser auto,
moto, réservoir de voiture et de réfrigérateur, ventes de
terrains.

Et toutes opérations financières industrielles,
commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se
rattacher directement ou indirectement ou être utiles à l'
objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON MAROC, NON LOIN DU
COLLEGE SAMBA KONE, LOT 1, ILOT 10, 01 BP 130
ABIDJAN 01, Lot 10, Ilot 20

Dirigeant(s) M MAMBO MAMBO HONORÉ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00572 du 02/02/2026 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06872/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

